

382

LILLE PREMIER BUREAU

5397

Vol

94P

N°

2994

N° 3265

PUBLICATION

(1)

TAXE

500

SALAIRE

100 1

**TIMBRE DE DIMENSION  
PAYE SUR ETAT**

Autorisation n°1 du 25 Mars 1974  
(LILLE CENTRE)

**FORMALITE UNIQUE**

**MODIFICATIF DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION  
ET REGLEMENT DE CO-PROPRIETE**

**D'un immeuble sis à LAMBERSART, 38, Avenue de la République**

DU 28 FEVRIER 1994

PARDEVANT Maître Jean-Christophe CLAIS, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Patrick BRIDOUX et Jean-Christophe CLAIS, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de LILLE, 22, rue d'Inkermann.

**ONT COMPARU**

Monsieur LEROY Michel Georges Charles.

Né à LILLE (Nord) le 13 Juillet 1931.

Et Madame LEBLANC Jeannine Claire Marie Louise, son épouse.

Née à LILLE (Nord) le 24 Mai 1932.

Demeurant ensemble à LAMBERSART (Nord), 58, Avenue Pasteur.

Mariés tous deux sous le régime, non modifié depuis, de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu le 1er Octobre 1953 par Maître TAMBOISE, Notaire à LILLE, préalablement à leur union célébrée en la Mairie de LILLE le 3 Octobre 1953.

Monsieur Michel LEROY agissant tant en son nom personnel qu'en vertu de diverses procurations sous seing privé demeurrées ci-annexées après mention, au nom et comme mandataire de :

1) Monsieur DAUTRICOURT Hervé Daniel.

Né à CARVIN (Pas de Calais) le 13 Février 1967.

Demeurant à LAMBERSART (Nord), 38, Avenue de la République.

Célibataire majeur.

13/01/16 7 - Decembre 1970

Handwritten initials: RD, JL, ML, and a signature.

2) Monsieur BELORGEY Bruno Michel.  
Né à VALENCIENNES (Nord) le 17 Mars 1964.  
Demeurant à LAMBERSART (Nord), 38, Avenue de la République.  
Célibataire majeur.

3) Monsieur PASKOFF Boris.  
Né à OUJDA (Maroc) le 2 Novembre 1941.  
Epoux de Madame CHARRON Josette Nicole.  
Née à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE (Yvonne) le 7 Septembre 1942.  
Demeurant à LAMBERSART, 8, Avenue de la République.  
Mariés initialement sous le régime de la séparation de biens mais actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts en vertu d'un acte de modification de régime matrimonial reçu par Maître Patrick BRIDOUX, Notaire associé susnommé, le 21 Février 1987, homologué par Jugement du Tribunal de Grande Instance de LILLE en date du 29 Octobre 1987, devenu définitif. Ledit mariage célébré en la Mairie de DRANCY (Seine Saint Denis), le 24 Décembre 1981.

4) Madame DESMETTRE Françoise Gilberte.  
Née à LILLE (Nord) le 6 Mars 1940.  
Divorcée de Monsieur CROMBET Roger Serge suivant Jugement devenu définitif rendu par le Tribunal de Grande Instance de LILLE le 4 Juillet 1988.  
Demeurant à BELIN BELIET (Gironde), La Houna.

5) Madame HANICQ Eliane Emilia.  
Née à ANZIN (Nord) le 1er Mai 1935.  
Divorcée de Monsieur PIPPINATO Umberto Antonio Lodovico suivant Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de VALENCIENNES le 22 Novembre 1983.  
Demeurant à VALENCIENNES (Nord), 15, Rue des Coquelicots.

6) Monsieur LANCINO Jacques Pierre.  
Né à ARRAS (Pas de Calais), le 5 Juillet 1953.  
Et Madame HARDUIN Brigitte Dominique, son épouse.  
Née à ARRAS (Pas de Calais) le 15 Décembre 1953.  
Demeurant ensemble à LAMBERSART (Nord), 107, Avenue Marceau.  
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la Mairie de LAMBERSART (Nord) le 22 Février 1986.

7) Monsieur VANIEMBOURG Jean-Claude Maxime Henri Cornil.  
Né à BREBIERES (Pas de Calais) le 20 Août 1942.  
Et Madame DEBOES Francine Fernande Cornélie, son épouse.  
Née à DUNKERQUE (section de ROSENDÆL), le 29 Octobre 1945.  
Demeurant ensemble à DUNKERQUE (Nord), Résidence "Le Méridien", appartement 107, Rue de Gembloux.  
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la Mairie de DUNKERQUE (section de ROSENDÆL), le 9 Novembre 1963.

8) Mademoiselle MAHIEUS Murielle Françoise.  
Née à DUNKERQUE (Nord) le 17 Décembre 1969.

RQ

JL ML

/

Demeurant à LAMBERSART (Nord), 38, Avenue de la République.  
Célibataire majeure.

9) Mademoiselle VARASSE Isabelle Anne Béatrice.  
Née à VALENCIENNES (Nord), le 13 Octobre 1967.  
Demeurant à LAMBERSART (Nord), 38, Avenue de la République.  
Célibataire.

2ent/- Mademoiselle Sylvie BUISINE, Clerc de Notaire, élisant domicile à LILLE, 22, rue d'Inkermann.

Agissant, en vertu des pouvoirs contenus dans un acte de vente reçu par Maître Patrick BRIDOUX, Notaire associé susnommé, le 22 Décembre 1993, au nom et comme mandataire de :

Monsieur CORMONT Francis Jean Eugène.

Né à HELLEMMES (Nord), le 9 Mars 1948.

Et Madame HENNION Evelyne Marianne Suzanne, son épouse.

Née à FRETIN (Nord), le 24 Janvier 1948.

Demeurant ensemble à TEMPLEUVE (Nord), 15, Rue Georges Sand.

Mariés tous deux sous le régime, non modifié depuis, de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la Mairie d'HELLEMMES (Nord), le 1er Septembre 1972.

LESQUELS, préalablement à l'acte modificatif, objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

## EXPOSE

### I/- ETABLISSEMENT D'UN ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE CO-PROPRIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick BRIDOUX, Notaire associé soussigné, le 20 Décembre 1990, publié au premier bureau des Hypothèques de LILLE le 18 Février 1991, volume 91.P. numéro 1588, Monsieur et Madame LEROY-LEBLANC, susnommés, ont établi l'état descriptif de division et règlement de co-propriété d'un immeuble sis à LAMBERSART, 38, Avenue de la République, repris au cadastre section AY numéro 20 pour une contenance de 9a 82ca.

Ledit immeuble dépendait de leur communauté, savoir :

#### Le terrain :

Par suite de l'acquisition réalisée de :

Madame PAINDAVOINE Agnès Marie Hélène, née à LILLE (Nord) le 4 Novembre 1928, épouse de Monsieur PARMENTIER Marcel Félix Prosper, demeurant à LAMBERSART, Rue de Verlinghem, "Le Bosquiel".

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre SCHREVERE, Notaire à LILLE, le 8 Juillet 1971, dont une expédition a été publiée au premier bureau des Hypothèques de LILLE le 16 Juillet 1971, volume 262, numéro 15.

#### Les constructions :

Pour les avoir fait édifier.

### II/- VENTES DE LOTS DE CO-PROPRIETE

A/- Les lots de co-propriété ci-après ont été vendus par Monsieur et Madame LEROY-LEBLANC suivant actes reçus par Maître Patrick BRIDOUX, savoir :

- Le lot numéro 10 (dix) à Monsieur Hervé DAUTRICOURT, susnommé, suivant acte du 20 Décembre 1990, publié le 6 Mars 1991, volume 91.P. numéro 2134.

BS

JL

ML

- Le lot numéro 4 (quatre) à Monsieur Bruno BELORGEY, susnommé, suivant acte du 26 Décembre 1990, publié le 22 Février 1991, volume P, numéro 1752.
- Le lot numéro 9 (neuf) à Monsieur Boris PASKOFF, susnommé, suivant acte du 28 Décembre 1990 publié le 8 Mars 1991, volume P, numéro 2206.
- Le lot numéro 6 (six) à Madame Françoise DESMETTRE, susnommée, suivant acte du 28 Juin 1991, publié le 30 Juillet 1991, volume P, numéro 5792.
- Le lot numéro 7 (sept), à Madame Eliane HANICQ, susnommée, suivant acte du 7 Février 1992, publié le 26 Mars 1992, volume P, numéro 2525.
- Le lot numéro 8 (huit), à Monsieur et Madame LANCINO-HARDUIN, susnommés, suivant acte du 23 Mars 1992, publié le 19 Mai 1992, volume 92.P, numéro 3713.
- Le lot numéro 1 (un), à Monsieur et Madame VANIEMBOURG-DEBOES, susnommés, suivant acte du 13 Mai 1992, publié le 2 Juillet 1992, volume 92.P, numéro 4737.
- Le lot numéro 3 (trois) à Mademoiselle Murielle MAHIEUS, susnommée, suivant acte du 2 Juin 1993, publié le 12 Juillet 1993, volume 93.P, numéro 5219.
- Le lot numéro 2 (deux) à Mademoiselle Isabelle VARASSE, susnommée, suivant acte du 3 Juin 1993, publié le 16 Juillet 1993, volume 93.P, numéro 5331.
- B/- Le lot numéro 5 (cinq) à Monsieur et Madame CORMONT-HENNION, susnommés, suivant acte reçu par Maître Patrick BRIDOUX, Notaire associé susnommé, le 22 Décembre 1993, en cours de publication.

CECI EXPOSE, il est passé à L'ACTE MODIFICATIF, objet des présentes.

Les comparants aux présentes, connaissance prise :

- 1°) De l'état descriptif de division et règlement de co-propriété susénoncé,
- 2°) De la situation réelle sur place, aux termes de laquelle le lot numéro 11 (onze) a en fait depuis toujours la jouissance effective :
  - a) De la partie commune au droit de son lot sur l'Avenue de la République, partie commune sur laquelle sont garés des véhicules.
  - b) De la partie commune au droit du lot numéro 118 (cent dix huit) sur l'arrière, jusqu'à son lot, laquelle est couverte depuis toujours et à son usage pour garer des véhicules,

Convient de modifier en conséquence l'état descriptif de division et règlement de co-propriété sans changement aux millièmes de co-propriété et aux millièmes de charges, comme suit :

Lot numéro 11 (onze)

Au lieu de :

- 1) Un local à usage professionnel situé au rez-de-chaussée.
- 2) Et les cent vingt et un/millièmes des parties communes générales de l'immeuble.

Lire :

- 1) Un local à usage professionnel situé au rez-de-chaussée.
- 2) La jouissance privative de la partie située devant son lot sur l'Avenue de la République.
- 3) La jouissance privative avec possibilité de couvrir de la partie au droit des garages vers son lot.
- 4) Et les cent vingt et un millièmes des parties communes générales de l'immeuble.

BB

gr

ML

/

**PUBLICITE FONCIERE**

Le notaire soussigné fera publier une expédition des présentes au bureau des Hypothèques compétent.

En vue des formalités de publicité foncière du présent acte, les parties, personnes physiques, déclarent respectivement chacune en ce qui la concerne, que leurs nom et prénoms, tels qu'ils sont orthographiés ci-dessus n'ont pas été modifiés depuis leur naissance.

Le Notaire soussigné certifie l'exactitude des indications qui précèdent.

Il certifie, en outre, que l'identité complète des parties dénommées dans le présent acte, telle qu'elle est indiquée en tête ou dans le corps de ce document lui a été régulièrement justifiée, par la production, pour chacune des personnes physiques, d'un extrait de son acte de naissance délivré depuis moins de six mois.

**DONT ACTE EN MINUTE**

Etabli sur cinq pages.

La lecture du présent acte a été donnée aux parties.

Et les signatures de celles-ci sur ledit acte ont été recueillies par le notaire associé soussigné.

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE.

LE VINGT HUIT FEVRIER

A LILLE, 22, rue d'Inkermann.

En l'Office Notarial.

Et le notaire a signé le même jour.

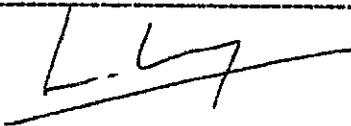
néant

néant

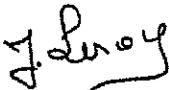
NOM DES SIGNATAIRES

SIGNATURES

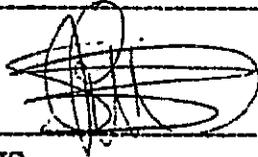
Mr LEROY



Mme LEROY-LEBLANC



Melle BUISINE



Maitre Jean-Christophe CLAIS

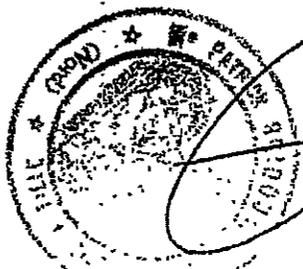


Je soussigné :

Maître Patrick BRIDoux  
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle " Patrick  
BRIDoux et Jean-Christophe CLAIS "  
Société titulaire d'un Office Notarial à la résidence de LILLE-  
22, rue d'Inkermann.

Certifie la présente copie exactement conforme à l'expédition  
destinée à recevoir la mention de publication ainsi qu'à la  
minute contenant : Mots : néant, chiffres : néant, lignes en-  
tières : néant, barres tirées dans des blancs : néant.

Et en outre certifie que l'identité des parties lui a été  
régulièrement justifiée.



6